

COMPTE RENDU DE LA REUNION **« SECURISATION DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN »**

Date : vendredi 18 décembre 2012

Heure : 9h00

Lieu : Salle 1 Hôtel de ville

Etaient présents :

- ✓ Monsieur Gragnic, Proviseur, Lycée Honoré de Balzac
- ✓ Major Quinard, Commissariat de police de Villeparisis
- ✓ Madame Esteves, Parent élu FCPE, Collège E. Satie
- ✓ Madame Jacquens, Parent élu FCPE, Collège E. Satie
- ✓ Monsieur Nahar, Principal adjoint, Collège P. Langevin
- ✓ Madame Pivot, Principale adjointe, Collège E. Satie
- ✓ Monsieur Magré, Responsable gare de Mitry Dammartin, SNCF
- ✓ Monsieur Nony, Délégué local sûreté, SNCF
- ✓ Monsieur Teste, Responsable citoyenneté, SNCF
- ✓ Monsieur Dulieu, Responsable de secteur, CIF
- ✓ Monsieur Ménard, Responsable contrôle, CIF
- ✓ Madame Fouet, Responsable partenariat, CIF
- ✓ Monsieur Lespinas, Directeur, TVF
- ✓ Madame Dominguez, Responsable du service transport
- ✓ Monsieur Moronval, Responsable du secteur vie des quartiers
- ✓ Mademoiselle Mesbah, Coordinatrice du CLSPD

Etaient excusés :

- ✓ Monsieur Kaki, Directeur de la DLC
- ✓ Monsieur Djabaly, Conseiller municipal chargé des transports
- ✓ Monsieur Dausoa-Dautel, Chef de proximité, SNCF

Ouverture de la réunion à 9H30

Après avoir remercié l'ensemble des personnes présentes et fait un tour de table afin d'accueillir les nouveaux participants, Mademoiselle Mesbah rappelle l'ordre du jour de cette rencontre qui fait suite à celle du 28 septembre 2012.

Elle avait pour objectif de :

- faire le constat de l'évolution des **problèmes d'insécurité** repérés dans les transports en commun desservant la commune y compris dans les transports scolaires
 - faire le point sur chaque engagement pris par les partenaires de ce groupe de travail afin de tenter d'améliorer ces problématiques, et plus particulièrement les actes d'incivisme. Pour mémoire les incidents relevés lors du groupe « transports » réuni le 28 septembre 2012 et sur lesquels il s'agissait d'intervenir étaient les suivants :
- Insultes envers les chauffeurs de bus

- Ouverture intempestive des portes
- Chahut dans le bus
- Traversée des voies
- Rassemblement devant les gares

Dès lors, l'objectif de cette nouvelle rencontre partenariale est de **faire le bilan de ces engagements**.

1) Interventions dans les établissements scolaires

Ces interventions en milieu scolaire sont encadrées par Madame Fouet des CIF et Monsieur Teste de la SNCF. Elles abordent différentes thématiques (citoyenneté, sécurité, gestion des conflits, rapport à l'autre...). Il s'agit d'un kit interactif à destination des collégiens et lycéens.

Monsieur Teste confirme que différentes dates d'intervention ont été programmées en 2013 dans les différents établissements scolaires du secondaire, à savoir :

- **E. Satie** : les 28 et 29 janvier 2013
- **P. Langevin** : 10 interventions ont été réalisées au cours de l'année 2012. Le programme sera poursuivi en 2013, très certainement aux mois de mai et juin ;
- **H. de Balzac** : aucune date n'est fixée pour l'instant mais le programme sera réalisé en 2013 dans le cadre du CESC.

Lors de la précédente rencontre de ce groupe de travail, Mademoiselle Fouet avait présenté un nouvel outil « **découverte des métiers** » destiné à être intégré dans ces interventions pédagogiques. Une première intervention présentant les différents corps de métiers a été réalisée au sein du collège E. Satie le 27 février 2012 auprès des élèves de 4^{ème}.

Concernant le collège P. Langevin, le SDIS est intervenu auprès des élèves sur la partie sécuritaire. Pour mémoire il avait été entendu que la participation du SDIS serait un outil complémentaire.

Monsieur Lespinas rappelle l'existence du bus « Prévention » qui se déplace dans les établissements avec un animateur du réseau TVF. Cette intervention est conçue de façon ludique avec les jeunes, sous forme de jeux. Les chauffeurs des lignes TVF en font un retour d'expérience agréable pour eux et pour les jeunes. Cela permet aux jeunes de connaître la personne et le métier derrière « l'uniforme ».

2) Actions de médiation au sein des gares

La solution de médiateurs au sein des deux gares de la ville avait été retenue lors de la précédente réunion, avec une période expérimentale de 15 jours. Cette première expérience a été appréciée des usagers qui souhaiteraient ardemment que l'opération soit renouvelée.

Par ailleurs, les problèmes relevés dans les deux gares ou leurs abords sont :

- Vol à l'arraché dans les trains
- Dégradation dans les gares
- Traversée des voies. Ce dernier problème avait déjà été signalé
- Blocage des portes et des signaux d'alarme

Dans le cadre des travaux de réhabilitation des quais et de leur rehaussement, un système de vidéo surveillance a été installé sur la ligne B. La ligne K ne bénéficie pas de ce même système et ses quais n'ont pas été rehaussés, ce qui encourage la traversée des voies. Il est proposé de faire remonter les

informations et de mettre en place une surveillance en partenariat avec la Police Nationale et le service Prévention. En complément, il est également proposé de renouveler les opérations de contrôle,

3) Problèmes au lycée Honoré de Balzac

Monsieur Gragnic souligne que les lycéens sont moins sensibles que les collégiens à cette forme de prévention.

Il félicite le Conseil Régional et la Ville de Mitry-Mory pour les efforts d'aménagement réalisés devant le lycée. En effet ceux-ci ont eu un impact positif sur les tensions aux abords du lycée. Cependant, les problèmes perdurent aux abords de la gare de Mitry-Claye. Une agression a également été signalée à la Gare de Mitry-le-Neuf. Concernant le secteur de Claye, les agressions deviennent fréquentes derrière le lycée, en plein jour, dans le petit chemin séparant l'établissement de la gare. Cela devient très grave sur cette partie de trajet piétonnier. Il rapporte également que ces agressions se déroulent plus particulièrement à partir de 16h00.

Monsieur Gragnic souhaiterait la présence des agents urbains et de la Police Nationale à fin de dissuasion des agresseurs, et pour sécuriser ce trajet. Les parents sont inquiets et le covoiturage se développe, la vente de cartes de train accuse une baisse.

Monsieur Nony rappelle qu'il existe un numéro de téléphone, le 31.17 qui permet de joindre le centre d'appel de la SNCF, basé à Parinor. Il déplore l'absence de lien entre les structures de la SNCF et le Commissariat. De même il propose aux établissements scolaires de se rapprocher des responsables de proximité des deux gares en cas de problèmes éventuels.

Enfin, il évoque la possibilité de se rapprocher de la Police Régionale des Transports sur les départements du 77 et du 93. Il souligne qu'une sensibilisation a été faite dans les trains concernant les Smartphones.

Le Major Quinard déplore également cette absence de travail en partenariat qui faciliterait l'interpellation des agresseurs.

Monsieur Gragnic souhaiterait quant à lui une présence des agents urbains et des policiers nationaux plus soutenue sur le parvis du lycée. En effet, c'est ici que les détenteurs de smartphone sont repérés et agressés plus loin sur le chemin séparant l'établissement de la gare.

Le major Quinard fait remarquer que deux agents passent régulièrement. Cette présence ne peut être plus soutenue due à des effectifs réduits.

Madame Esteves évoque la difficulté de porter plainte de peur de représailles. Elle propose de mettre en place une sensibilisation à destination des lycéens. Une documentation pourrait leur être distribuée.

Elle revient sur le dispositif des médiateurs testé récemment, et confirme que cela reste une idée intéressante. Si cette présence ne peut-être permanente, la présence ponctuelle des médiateurs reste importante par ses effets dissuasifs et le lien à travers le dialogue qu'elle permet de créer.

Mme Esteves interpelle la Major Quinard sur l'identité des agresseurs. Selon le Major Quinard il s'agirait de jeunes résidant dans les départements limitrophes (notamment en Seine Saint Denis). Il propose de nous communiquer les chiffres lors de la prochaine réunion.

4) Actions de contrôle réalisées par les CIF

Cinquante contrôles ont été réalisés sur la période qui nous intéresse et 10 procès-verbaux dressés pour défaut de titre de transport. Pour information entre janvier et novembre 2012, 1728 personnes ont été contrôlées, seuls 23 procès-verbaux ont été rédigés.

Madame Esteves souligne qu'il n'a y a pas eu de retour négatif des parents, contrairement aux fois précédentes, car ils ont été suffisamment sensibilisés et responsabilisés à la question auparavant.

Monsieur Dulieu rappelle que les contrôles ont aussi un rôle pédagogique car ils permettent le rappel des bons gestes et des obligations de chacun.

Il rappelle qu'à partir de janvier 2013, le défaut de validation du titre de transport sera verbalisé par les contrôleurs, y compris pour les élèves,

Enfin, il évoque l'existence d'une opération de contrôle conjointe mise en place depuis quelques années en partenariat avec la SCNF, la Police Nationale et la Police Régionale des Transports qui a pour but de contrôler les usagers à la sortie des trains ainsi que les usagers à la montée des bus.

5) Problèmes rencontrés sur les lignes de bus

Selon Monsieur Dulieu, il n'existe pas de problème sur la ligne 116, relativement calme. Elle serait surchargée mais sans remontée particulière concernant la saturation.

Cette affirmation est corroborée par Monsieur Nahar, qui souligne ne pas être au fait de problème particulier sur cette ligne, ce qui était le cas il y a deux ans.

Concernant la ligne 171, Monsieur Dulieu rappelle qu'il s'agit d'une ligne régulière à vocation scolaire. Les problèmes revenant le plus fréquemment sont la décompression des portes et les chahuts à la sortie de 16h00 incitant un nombre croissant d'élèves à se rabattre sur la ligne 71.

Pour la ligne 18, Madame Esteves demande à Monsieur Lespinas la raison pour laquelle les chauffeurs de bus n'empruntent pas le trajet de la gare routière, ce qui permettrait d'éviter de gros problèmes de retard.

Monsieur Lespinas confirme que cette modification est actuellement en discussion en interne à TVF.

Madame Dominguez rappelle que cela impliquerait de revoir les actuels contrats. En effet, toute modification des trajets doit être validée par le STIF. Les communes doivent ensuite donner leur accord sur ces changements.

Monsieur Gragnic nous informe que les élèves du lycée H. de Balzac viennent potentiellement de 6 collèges différents, dont deux de Claye-Souilly. Les demandes d'inscription en provenance des collèges de Claye-Souilly sont moins nombreuses qu'elles ne pourraient l'être du fait des difficultés de desserte.

Par ailleurs les élèves empruntant la ligne 18 accusent de fréquents retards. Un aménagement des horaires de cette ligne permettrait d'éviter l'absentéisme dus à ces retards.

Une seconde option, serait la desserte de la gare routière par les lignes TVF. En ce sens Monsieur Gragnic rejoint l'avis des parents d'élèves.

6) **Réalisation d'un fascicule rappelant les règles à observer dans le bus par la FCPE**

Ce document a été réalisé par la FCPE, et Madame Esteves en distribue un exemplaire aux partenaires présents ce jour. Elle précise que celui-ci a été distribué aux élèves et que les retours sont positifs.

Madame Esteves nous informe du travail entrepris avec les parents d'élèves pour réaliser un fascicule à destination des lycéens, dans le même esprit. La FCPE travaille également sur la mise en ligne d'informations sur leur site internet.

Dans le même ordre d'action Madame Fouet rapporte qu'un fascicule sera distribué aux lycéens entre le 25 janvier et le 10 février 2013 pour préparer l'opération « VSE » validation systématique à l'entrée. Ce dernier rappellera notamment le montant des amendes encourues en fonction de la gravité de l'infraction.

7) **Utilisation des téléphones par les chauffeurs de bus et problème lié à la vitesse**

Le Major Quinar nous informe de plusieurs interpellations de chauffeurs pour ce motif.

Monsieur Dulieu confirme qu'un note de service a été diffusée en interne à la CIF sur le sujet et demande que le commissariat informe systématiquement les services de la CIF en cas d'infraction.

Afin de faire un point sur les engagements qui ont été pris ce jour, une rencontre aura lieu le **mardi 26 mars 2013 9h00 en salle 1.**

8) **Rappel des engagements pris lors de cette réunion**

- Planifier les dates pour les interventions CIF/ SNCF en milieu scolaire
- Développer l'outil « découverte des métiers »
- Renouveler la présence de médiateurs aux abords des deux gares de la commune
- Faire remonter l'information auprès des dirigeants SNCF afin que les quais de la ligne K soient rehaussés, ce qui limiterait la traversée des voies
- Sécuriser le chemin séparant le lycée de la gare pour diminuer le nombre d'agression
- Intensifier la présence des policiers nationaux aux abords des gares et du lycée
- Faire connaître le numéro d'appel d'urgence de la SNCF (31.17) en cas de problème dans le train
- Communiquer les statistiques concernant les faits de violence aux abords des gares
- Poursuivre les opérations de contrôles des titres de transport réalisées par les CIF
- Obtenir des informations à propos de la ligne 18. Les horaires peuvent-ils être aménagés ou bien les bus pourront-ils desservir la gare routière ?
- Réalisation par la FCPE d'un fascicule à destination des lycéens et mise en ligne d'informations sur leur site internet

Nora MESBAH

Responsable du secteur prévention